

Froideville

Octobre 2017 - N° 495

Séance du Conseil communal du 3 octobre 2017

Le Président ouvre la séance à 20h.00. Seuls deux objets étaient à l'ordre du jour de cette soirée. M. Olivier Martin fait part de ses communications, notamment des résultats de notre commune lors des dernières votations fédérales, lesquelles ont été gérées par M. Dominique Glur qui le remplaçait à cette occasion. Peu de manifestations officielles ont eu lieu durant l'été. Il relève toutefois la visite du domaine viticole de la commune avec le Conseil communal, ainsi que le rallye organisé par la Société de Jeunesse. Pour terminer, il a exhorté les Conseillers à participer aux diverses manifestations organisées dans village.

Extraits des communications de la Municipalité

FÊTE NATIONALE

Notre traditionnelle Fête Nationale du 1^{er} août s'est déroulée sur le site du Centre Sportif de Pré Camuz. Nos remerciements vont à Monsieur le Député Régis Courdesse, habitant de Froideville, qui a accepté de nous apporter son message, ainsi qu'à l'Amicale des Pompiers pour la parfaite organisation de cette soirée.

Nous encourageons toutes les sociétés locales à s'intéresser à l'organisation de cette manifestation; elles peuvent s'adresser à la Municipalité pour tous renseignements.

MARCHÉ SDNL

(SCHÉMA DIRECTEUR NORD LAUSANNOIS)

Le 2 septembre a eu lieu le traditionnel marché du SDNL, dont la commune de Froideville fait partie. Le thème de cette année était «Concilier durablement développement urbain et agriculture». Une table ronde avec comme invités une représentante de la Confédération, qui représentait l'ARE, office fédéral du développement territorial, un spécialiste en aménagement urbain et deux professionnels de la terre, dont votre syndic, a animé la matinée devant une centaine de personnes, dont quatre conseillers communaux de votre législatif, ceci malgré l'organisation le même jour de plusieurs activités associatives à Froideville.

Extraits des communications de la Municipalité

JUMELAGE

Une délégation forte de quelques 38 Cacatchoux s'est rendue les 9 et 10 septembre chez nos amis français à La Pacaudière et ceci pour la 33ème rencontre du Jumelage. Après le traditionnel apéro de bienvenue, chacun a pu se rendre chez ses hôtes. Un concert-spectacle dans les anciennes écoles réaménagées en théâtre, Le Noétika, fraîchement rénové par des artistes locaux, a ensuite divertit les convives.

La journée s'est terminée autour d'un succulent buffet à la salle des fêtes.

Tous les participants ont pu profiter de leurs familles d'accueil le dimanche.

Une forte délégation de la Municipalité a fait le déplacement; par contre, votre organe délibérant s'est montré beaucoup moins concerné, puisque nous n'avons pu compter sur la venue que d'une seule représentante du législatif à l'occasion de cette visite. Nous rappelons que toutes et tous peuvent participer à ce sympathique jumelage, afin que ce dernier perdure encore de nombreuses années.

LAT (LOI SUR L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE)

Les effets de la LAT commencent sérieusement à se faire sentir suite à l'acceptation par le Grand Conseil, en juin dernier, de la 4^e adaptation du plan directeur cantonal. Froideville, et ce n'est une surprise pour personne, fait partie des communes surdimensionnées comme environ 75% des communes vaudoises. Les autorités locales doivent prendre des mesures pour réduire rapidement l'augmentation de la population. Pour notre commune, et selon les calculs du SDT, Service du Développement Territorial, notre augmentation de population ne pourra dépasser 381 habitants jusqu'en 2036, sur une base calculée au 31 décembre 2014 de 2422 habitants et une croissance autorisée de 0,75 % par an. Or, l'état de la capacité d'accueil par rapport aux besoins fait état d'une estimation de surcapacité de 1'027 habitants à l'horizon 2036, selon la «simulation pour le dimensionnement de la zone à bâtir (d'habitation et mixte)», toujours calculée par le SDT. Sous réserve des exceptions prévues, la zone réservée doit permettre d'éviter tout développement qui puisse entraver la révision du PGA dans le respect de la mesure A11 du plan directeur cantonal. Pour faire face à nos obligations, la Municipalité publiera prochainement, dans la FAO, une zone de réserve communale sur l'entier des zones légalisées à des fins de logements (art. 46 de la loi sur l'aménagement du territoire). Ce rapport d'aménagement, établi conformément aux dispositions de l'article 47 de l'Ordonnance fédérale sur

l'aménagement du territoire, est destiné à l'autorité cantonale chargée de l'approbation des plans et des règlements. Pendant le déroulement de la procédure d'adoption des mesures d'aménagement projetées, le rapport peut être consulté. La procédure d'adoption de cette zone réservée est la même que pour un plan de quartier. Au final, c'est votre organe délibérant qui validera ou pas. Ce moratoire sur les constructions permettra à la Municipalité de travailler sur son futur PGA et vous présentera pour approbation, dès son analyse terminée, quelles seront les possibilités constructibles sur notre territoire.

TRANSFORMATION ET RÉNOVATION DU BÂTIMENT DE L'ADMINISTRATION COMMUNALE

Commencés à la mi-septembre 2016, les travaux se sont déroulés selon la planification prévue et, bien évidemment, quelques surprises liées aux découvertes de la construction de ce genre d'édifice ont donné parfois des sueurs froides à la Municipalité. Cependant, et comme annoncé, votre administration a eu le plaisir de vous accueillir dans des locaux rénovés au début janvier 2017.

Le préavis de CHF 417'000.00 a été respecté, la facture finale s'élevant à CHF 411'301.00, d'où une économie de CHF 5'699.00.

La Municipalité vous remercie pour votre confiance et espère que vous n'aurez pas trop souffert pendant cette période quelque peu bousculée au sein de notre administration.

Un grand merci à nos collaboratrices de l'administration pour leur patience et leur adaptation.

A la rubrique des divers de la séance de ce soir, des exposés sur les thèmes suivants seront présentés par M. Michel Girod, Municipal en charge de ces dossiers :

- Statistiques déchets 2014-2016
- Statistiques des vitesses en localité (radar pédagogique)
- Site internet et accès sécurisé des Autorités exécutives et législatives de Froideville

Le Conseil a posé diverses questions au sujet de la LAT à la suite de ces communications. En effet, le moratoire qui va être mis en place sur tout le territoire communal aura pour effet de bloquer toute nouvelle construction durant un délai de 5 ans maximum, le temps de permettre à la Municipalité de revoir le Plan général d'affectation communal. Le Syndic explique que le Canton a fait ce travail au niveau de son territoire, et qu'il incombe maintenant aux communes de s'y atteler. Le but recherché est de permettre la densification des centres locaux et des villes avant les autres communes. Donc, dès la publication de la dite zone réservée et de son

règlement dans la FAO, nous disposerons de 5 ans, soit jusqu'en juin 2022 pour revoir la situation de Froideville. Les effets pervers de la LAT sont également évoqués. M. Thuillard explique en outre que le calcul du nombre d'habitants que nous pouvons encore accueillir, est théorique et basé sur les constructions existantes.

Une séance d'information sera organisée par la commune pour ses habitants en temps utile. L'aménagiste qui s'occupe du dossier sera présent, afin de répondre aux nombreuses questions que suscite cette nouvelle politique fédérale et cantonale, suite à l'acceptation de la LAT par le peuple suisse.

COMPTE-RENDU DE LA SÉANCE DU CONSEIL

Le premier préavis à l'ordre du jour concerne la modification d'un article du règlement de la Municipalité. Il s'agissait de donner suite à un vœu exprimé par la Commission des finances au sujet de l'indemnité de départ des municipaux quittant leur fonction ou terminant leur mandat.

La Commission des finances par la voix de M. Weibel, Président, a proposé l'adoption du préavis tel que présenté.

Le préavis est accepté par la majorité des personnes présentes et une abstention.

2^e objet à l'ordre du jour, une demande de crédits complémentaires au budget 2017.

M. Weibel lit le rapport de la Commission des finances sur ce préavis. Elle relève l'engagement de dépenses budgétaires sans l'aval du Conseil et estime qu'il aurait fallu l'informer de certains dépassements, notamment l'engagement d'une aide administrative et l'aménagement de la ludothèque.

Prenant la parole au nom de la Municipalité, le Syndic Jean-François Thuillard a rappelé que le collègue municipal s'efforce de respecter au plus près les décisions du Conseil communal, tant au niveau des dépenses du budget que de celles des préavis. L'engagement de Mme Thévoz respectait bien cette obligation, puisque par le jeu de certains départs et d'engagements de personnel moins onéreux, cela a permis à la Municipalité de respecter le budget annuel global des charges salariales.

En ce qui concerne le financement des locaux de la ludothèque, la Municipalité a admis avoir été surprise par le coût des aménagements. Cependant, tous les montants ont été justifiés

au niveau de la direction des travaux. Finalement la Municipalité regrette son manque de communication à ce sujet avec la Commission des finances. Une nouvelle procédure est à l'étude en cas d'éventuel dépassement financier, budgétaire ou d'un préavis. Des informations seront données d'ici la fin de l'année à la dite commission.

Le préavis est accepté à la majorité avec un avis contraire et 2 abstentions.

Au chapitre des divers, signalons quelques présentations de M. Michel Girod, Municipal, dont un extrait figure dans le présent numéro du Froideville-Infos.

M. Heller s'est exprimé en souhaitant la création d'une commission pour permettre de « mieux vivre » dans notre village. Le but étant que le développement de Froideville devienne qualitatif plutôt que quantitatif. La Municipalité a pris note.

La réfection du chemin des Pierres a aussi été évoquée. Concernant celui-ci, la Municipalité a précisé que le dossier est en stand by car la route sera sans doute concernée par le projet du futur parc périurbain. D'autre part, une réfection de qualité nécessite une somme importante et nous ne sommes pas sûrs que le service forestier l'autorise. Rappelons ici que ce chemin ne bénéficie pas d'un statut de route classée et n'est pas du tout prioritaire au niveau du canton. Certains voudraient l'englober dans le parc projeté ce qui ne simplifie pas la situation.

M. Ansermoz a rappelé que Noël approche et que les garnitures électriques communales, depuis de nombreuses années, sont surtout réservées au côté « village » de la commune, alors que le côté « Rossy » reste le parent pauvre des illuminations lors de ces festivités. M. Blaser, municipal responsable des routes, a indiqué qu'il prenait note et allait voir la chose avec le chef de voirie.

Enfin, Mme Ecuyer a fait part de son projet de boîte à livres. Ce genre d'initiative est déjà en cours dans certaines communes et après réflexion, elle verrait bien quelque chose du même genre à la déchèterie communale, sous le couvert, afin de permettre aux utilisateurs des lieux de poser et de prendre des livres facilement.

La séance est levée à 21h40.

LES PISCINES

Nous rappelons ici quelques principes concernant ces installations :

- Une piscine enterrée ou hors-sol, fixe ou démontable, est soumise à permis de construire, indépendamment du volume du bassin.

Les piscines non couvertes et autres bassins extérieurs peuvent être dispensés d'enquête publique par la Municipalité, pour autant que ces objets ne portent pas atteinte à des intérêts dignes de protection, en particulier ceux des voisins. Une autorisation spéciale cantonale est requise dès que l'une des conditions suivantes est remplie :

- la piscine n'est pas démontable d'une saison à l'autre
- la piscine se situe en zone « S » de protection des eaux
- la piscine se situe hors zone à bâtir
- l'eau de la piscine est chauffée
- la piscine est destinée à l'usage de plus d'une famille.

Dans ces cas, un dossier doit être établi pour une mise à l'enquête publique (CAMAC).

L'évacuation des eaux

Elles seront utilisées de préférence pour l'arrosage du jardin ou évacuées avec les eaux claires.

Les piscines ayant des canalisations fixes doivent être munies d'une vanne by-pass permettant l'évacuation dans les eaux claires (vidange) et dans les eaux usées (nettoyage du bassin et du filtre).

Les piscines hors sol, ou d'un volume limité, ne sont généralement pas équipées. Dans de tels cas, l'entretien est effectué à l'aide d'une pompe dont l'extrémité doit être raccordée momentanément aux eaux claires ou usées.

Quelques plaintes nous étant parvenues, nous rappelons qu'il est interdit de déverser ces eaux sur les propriétés voisines. Il faut utiliser les canalisations existantes ou par petites quantités dans le jardin.

CHEMINS PRIVÉS

Nous rappelons aux automobilistes que les chemins privés ne doivent pas être empruntés, même pour du transit. Tout contrevenant dénoncé sera amendé.

FIN DES RESTRICTIONS D'EAU



En août dernier, nous avons mis en place des restrictions de consommation d'eau (arrosage des gazons, remplissage de piscines et autres lavages de voitures).

A ce jour, et malgré le peu de précipitations de cet automne, nous pouvons lever ces restrictions: nos sources n'ont pas encore retrouvé leur niveau habituel, mais on peut admettre que les arrosages sont maintenant terminés, tout comme les remplissages de piscine.

BRAVO et **MERCI** pour votre collaboration, nous sommes parvenus à économiser quelques 150 m³ par jour!

La Municipalité

Petites annonces

Couple est à la recherche d'une petite maison individuelle ou mitoyenne. Dans l'idéal d'un minimum de 100m². En dessous de CHF 900'000.-, région Froideville/Bottens/Cugy/Morrens. Tél. 079 316 79 86

Nous cherchons une femme de ménage 2 fois par mois pour travaux partiels. Tél. 021 881 25 29

Gestion de la déchetterie du « Bochet » et statistiques

Inaugurée en 2012, notre déchetterie tourne à plein régime et a atteint son rythme de croisière. La Municipalité a le plaisir de vous transmettre quelques informations sur les volumes triés et les coûts par le biais des statistiques 2014-2016 ci-dessous.

| Froidville | | Comparatif statistique 2014-2016 | |
|---|-------------------|----------------------------------|--|
| Total déchetterie 2014: 650.996 T (inclus électroménager, déchets spéciaux etc.) | | | |
| Déchets verts: | 567.6 T | | |
| Ordures ménagères: | 241.1 T | | |
| Total: | 1459.6 T | | |
| Poids par habitant (2305) | 633.23 Kg | | |
| Total déchetterie 2015: 581.963 T (inclus électroménager, déchets spéciaux etc.) | | | |
| Déchets verts: | 580.8 T | | |
| Ordures ménagères: | 253.93 T | | |
| Total: | 1416.693 T | | |
| Poids par habitant (2422) | 584.92 Kg | | |
| Total déchetterie 2016: 622.80 T (inclus électroménager, déchets spéciaux etc.) | | | |
| Déchets verts: | 660,2 T | | |
| Ordures ménagères: | 266.60 T | | |
| Total: | 1549.70 T | | |
| Poids par habitant (2500) | 631.88 Kg | | |

| Année | Coût net général | Coût par habitant | Taux de couverture système causal | Couverture par l'impôt |
|-------|------------------|-------------------|-----------------------------------|------------------------|
| 2009 | 170'872.65.- | 98.94.- | 39.12% | 61.88% |
| 2010 | 162'914.55.- | 92.46.- | 40.93% | 59.07% |
| 2011 | 222'457.85.- | 116.78.- | 39.91% | 60.09% |
| 2012 | 277'368.68.- | 139.46.- | 30.78% | 69.12% |
| 2013 | 125'671.00.- | 59.94.- | 59.94% | 40.06% |
| 2014 | 131'132.81.- | 56.89.- | 63.72% | 36.28% |
| 2015 | 105'910.05.- | 43.73.- | 69.85% | 30.15% |
| 2016 | 104'434.31.- | 41.77.- | 70.92% | 29.08% |

Le taux d'élimination couvert par l'impôt ne peut excéder 30%. Le solde doit être supporté par les taxes annuelles perçues et la taxe au sac. Comme vous pouvez le constater l'objectif légal est pour la première fois atteint depuis 2009.

| Genre | 2014 | 2015 | 2016 | |
|---------------|---------------|---------------|---------------|---|
| Encombrants | 77,19 Tonnes | 77,58 Tonnes | 89,19 Tonnes |  |
| Plastiques | 44,39 Tonnes | 43,26 Tonnes | 47,12 Tonnes |  |
| Bois | 93,32 Tonnes | 72,28 Tonnes | 91,97 Tonnes |  |
| Verre | 89,15 Tonnes | 101,21 Tonnes | 91,28 Tonnes |  |
| Papier/carton | 182,04 Tonnes | 149,04 Tonnes | 168,33 Tonnes |  |

| Froidville | | Quelques matériaux | | |
|---|------------|--------------------|------------|--|
| | 2014 | 2015 | 2016 | |
|  | 2'701 kg | 2'478Kg | 2'512Kg | |
|  | 8'443Kg | 7'606Kg | 8'560Kg | |
|  | 11'050Kg | 9'357Kg | 6'020Kg | |
|  | 136 pièces | 108 pièces | 150 pièces | |
|  | 184Kg | 247Kg | 290Kg | |

Les matières valorisables telles que papier, carton, le verre, la ferraille permettent une rétrocession dans les comptes de la commune.

La rétrocession maximale dépend des soins de la qualité du triage.

Par votre appui, vous collaborez étroitement à la stabilité des coûts et des taxes liées, imputées à chaque ménage.

Merci de votre précieuse collaboration !

Radars pédagogiques statistiques

Acquis et mis en service en avril 2016, les statistiques ci-dessous démontrent l'efficacité des mesures entreprises non seulement en entrée de localité mais également sur les routes secondaires de notre commune.

Pour mémoire avant l'adjonction de ralentisseurs latéraux sur les axes de Lausanne, Villars-Tiercelin et Chalet à Gobet, les vitesses moyennes étaient de l'ordre de 55 à 58 Km/h.

Les résultats parlent d'eux-mêmes et nous nous réjouissons de contribuer à la sécurité de nos citoyens par des moyens simples et efficaces.

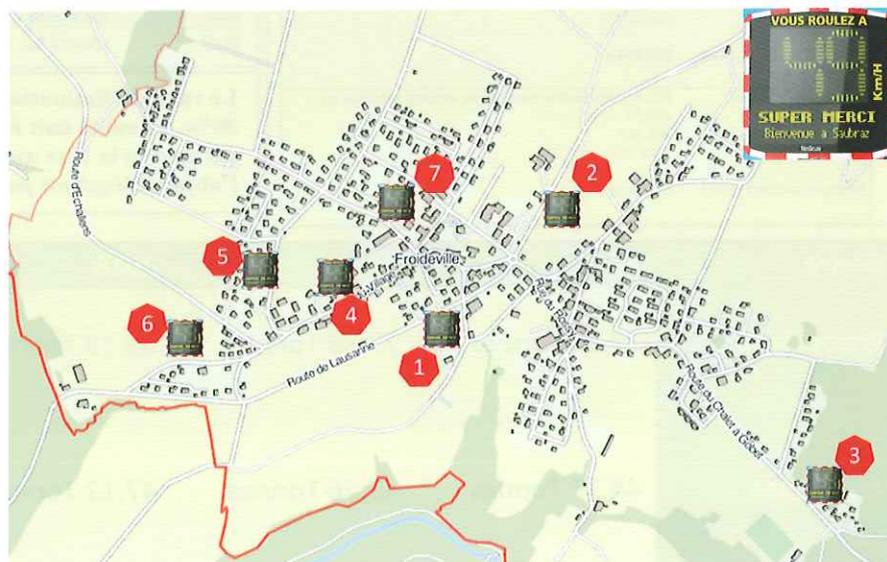
Bien entendu, nous ne pourrions jamais éviter la très faible majorité des personnes voulant défier toutes les lois en matière de circulation routière en bafouant la réglementation des vitesses prescrites.

Période d'activation:

Avril 2016 à juillet 2017

En alternance rotation de 20 à 30 jours:

1. Route de Lausanne
2. Route de Villars-Tiercelin
3. Route du Chalet à Gobet
4. Rue du Village
5. Chemin de Crétyllon
6. Chemin de Montaney
7. Vy de Bottens



| Emplacement | % jusqu'à 50 Km/h | Vitesse moyenne | Vitesse maximale | Nombre de véhicules heures |
|----------------------------------|-------------------|--------------------------|--------------------|-----------------------------------|
| Route de Lausanne | 96,5% | 37,45 Km/h | 97Km/h | Été: 210 Vhc/h Hiver: 90 Vhc/h |
| Route de Villars-Tiercelin | 96,31% | 35,67 Km/h | 97Km/h | Été: 90 Vhc/h Hiver: 60 Vhc/h |
| Route du Chalet à Gobet | 95.31% | 41,01Km/h | 92Km/h | Été: 50 Vhc/h Hiver: x Vhc/h |
| Rue du Village | 98,47% | 35,22 Km/h | 86 Km/h | Été: 70 Vhc/h Hiver: 30 Vhc/h |
| Chemin de Crétyllon (aval/amont) | 98.07% 99.76% | 36.64 Km/h 30.75 Km/h | 87 Km/h 57 Km/h | Été: 60 Vhc/h Hiver: 30 Vhc/h |
| Chemin de Montaney | 96,14% | 37,52 Km/h | 97 Km/h | Été: 190 Vhc/h Hiver: 90 Vhc/h |
| Vy de Bottens | 96,20% | 37,32 Km/h | 97 Km/h | Été: 190 Vhc/h Hiver: 90 Vhc/h |

Les sociétés locales se présentent



PRÉSENTATION DE LA SOCIÉTÉ DE GYMNASTIQUE DE FROIDEVILLE

La FSG Froideville en 2017 c'est

- Plus de 100 membres répartis dans
- 7 groupes de gymnastique, encadrés par
- 6 monitrices qui dispensent
- 8h30 de cours,
- 36 semaines par année.

Historique

Le 5 septembre 1974, la société est fondée sur l'initiative de Myriam Favia, avec l'aide de Josiane Nussberger et Charlotte Sinss.

Inscrite au sein de l'Association vaudoise de gymnastique féminine et de l'Association suisse de gymnastique féminine depuis le 5 novembre 1975, la société est aujourd'hui toujours membre de la FSG (Fédération Suisse de Gymnastique) et de l'ACVG (Association cantonale de gymnastique vaudoise), ce qui permet à ses membres de participer à des compétitions.

Groupes

Lors de la fondation, le groupe gym dames a été créé, suivi depuis les années 80 par les groupes de pupillettes, jeunesse-filles, infantine et mère-enfant.

En 2009, un groupe de gymnastique acrobatique voit le jour en même temps qu'un groupe d'athlétisme. Les groupes gym-danse et agrès se sont ouverts respectivement en 2015 et 2016.

Aujourd'hui la société offre des cours de gym dans les groupes suivants :

- Parents-enfants (mixte 2½ - 4 ans)
- Infantine (mixte 1P et 2P Harmos)
- Gym 7-10 ans (mixte)
- Gym-danse (débutant(e)s 6 - 12 ans)
- Gym-danse (avancé(e)s 6 - 12 ans)
- Agrès (mixte 7-12 ans)
- Sport-fit (dames dès 16 ans)

Les cours ont tous lieu dans la salle de gym du collège à Froideville, qui offre des équipements de qualité.

Les monitrices et aide-monitrices prennent leur engagement très à coeur et certains cours sont certifiés J+S (Jeunesse et Sport).

Activités

Depuis maintenant plus de 10 ans un souper-spectacle de soutien est organisé par le comité avec l'aide des membres, pour récolter des fonds et permettre l'achat de matériel, ou offrir aux gymnastes la participation aux concours.

Un goûter de Noël ainsi qu'un pique-nique familial ont lieu annuellement pour les membres de la société.

Rejoignez-nous !

C'est une société jeune et dynamique, qui aime évoluer et innover.

Nous sommes actuellement à la recherche d'aide-monitrices (dès 14 ans) pour les groupes gym-danse et le groupe agrès. Pour tout renseignement n'hésitez pas à nous contacter via le site internet www.gym-froideville.ch ou par mail à gym.froideville@gmail.com.



Pour le comité,
Auriane Jaccoud

SAUMON FUMÉ MAISON 8.50 /100G

MAGRET FUMÉ MAISON 9.50 /100G

FOIE GRAS MI-CUIT MAISON 12.- /100G

COMMANDEZ 48H À L'AVANCE

OFFRES D'AUTOMNE - 10%

JUSQU'À FIN OCTOBRE

Livraison de repas à domicile

Be Oh! vous livre vos plats le soir

Les paniers Be Oh!

Des paniers de légumes sur abonnement

Service traiteur

N'hésitez pas à demander une offre pour vos événements **privés** ou **professionnels**

Traiteur - Livraisons Be Oh!
Rue de Bourg 16, 1003 Lausanne
adrien.waelti@beoh.ch
021 311 02 20 - www.beoh.ch

Be Oh!
livraison  traiteur
restaurant

Jumelage

RENCONTRE DES 9 & 10 SEPTEMBRE 2017

Le samedi 9 septembre dernier, par une fraîche brise matinale, une trentaine de Cacatchoux (habitants de Froideville) s'étaient réunis devant la laiterie du village, où un car les attendait. A 7h00 tapante, le départ était donné pour le traditionnel déplacement vers la commune de La Pacaudière, où nos amis Français se réjouissaient de nous recevoir.

Après un voyage plutôt arrosé, mais à l'extérieur du car, un peu moins à l'intérieur, les participants sont arrivés devant la Mairie de La Pacaudière où un super apéritif de bienvenue leur a été servi. Au terme des salutations, des embrassades, des présentations et autres, tous se sont retrouvés dans les familles afin de continuer les réjouissances.

En début de soirée, nos hôtes nous ont présenté, dans le charmant théâtre NOETIKA, décoré avec élégance, un spectacle humoristique. Pendant plus d'une heure, LES CAJETTES, un groupe de femmes virtuoses en musique et en chant, nous ont fait revivre de nombreux succès en revisitant les textes. Ceux-ci, plein de charme et avec beaucoup d'humour, ont enchanté l'assistance.

Au terme d'une petite partie officielle lors de laquelle les présidents du Jumelage, Madame Michèle COTTET pour La Pacaudière et Monsieur Pierre-Alain WITZIG, pour Froideville, ainsi que Monsieur DRUZ, Maire, et Monsieur Jean-François

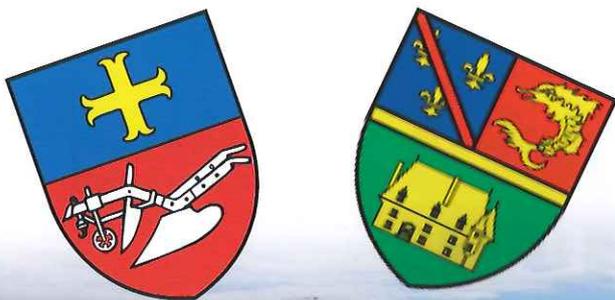
THUILLARD, Syndic, ont pu échanger quelques paroles et les traditionnels cadeaux. La soirée s'est terminée par un formidable buffet, sur un fond de chansons françaises, fort apprécié par toute l'assemblée.



Les réjouissances se sont poursuivies le dimanche au sein des différentes familles, lesquelles avaient, comme à leur habitude, préparé diverses visites intéressantes et très conviviales. Finalement, avec du regret, les Cacatchoux ont rejoint le car à 18h00 pour le trajet de retour à Froideville.

Cette année encore, les souvenirs de ce week-end resteront dans les cœurs et tous les membres se réjouissent déjà de la prochaine rencontre, cette fois à Froideville, en septembre 2018.

Pierre-Alain WITZIG



Bibliothèque du Haut-Talent

POUR PETITS ET GRANDS, LE PLAISIR DE PRENDRE LE TEMPS DE LIRE!

Tout près de chez vous, la bibliothèque fait peau neuve et se (multi)plie en trois pour vous accueillir! La nouvelle bibliothèque scolaire et intercommunale du Haut-Talent a ouvert ses portes à la rentrée et vous invite à découvrir tout un monde de livres pour adultes et enfants.

L'association scolaire et intercommunale de Cugy et environs (ASICE) a ouvert, depuis la rentrée scolaire, une bibliothèque scolaire et intercommunale. Alors que la partie scolaire accueille les élèves de l'établissement (de la 1^{re} à la 11^e année), la partie intercommunale s'adresse aux habitants et habitantes de Bretigny, Cugy, Froideville et Morrens. Votre nouvelle bibliothèque se veut un espace de rencontre et d'accès à la culture pour toutes et tous, en proposant des collections variées, tant pour les enfants que pour les adultes. L'inscription à la bibliothèque est gratuite et celle-ci fait partie du réseau vaudois des bibliothèques.

Venez découvrir dès à présent le résultat de la transformation estivale du site principal de la bibliothèque intercommunale, situé à Froideville. Elle met à disposition du public de nombreux nouveaux titres dans des espaces dédiés à la lecture ou au travail, et accueille ses usagers dans un cadre chaleureux et confortable. Par ailleurs, deux antennes pour la jeunesse se trouvent à Cugy et Morrens. Les horaires d'ouverture permettent à chacun et chacune, actifs, familles, curieux de passage, de prendre du temps sur place.

Diverses activités et animations seront également développées dans le courant de cette année: activités pour les tout-petits et les familles, activités intergénérationnelles, moments de contes, sensibilisation à la recherche d'information ou encore ateliers thématiques. Vous trouverez tous les prochains événements sur le blog de la bibliothèque.

L'inauguration officielle de la bibliothèque aura lieu au retour des beaux jours, le 28 avril 2018. Nous vous préparons de nombreuses surprises pour en faire un jour de fête!

Lucie Perdrizat, bibliothécaire

Seema Ney, ASICE Contacts :

Tél. 021 881 18 83 • bibliohauttalent@gmail.com



Horaires site de Froideville :

Lun – mar – jeu – ven : 12h15-13h45
(scolaire)
Mar – jeu : 15h15-18h30
Sam : 10h-12h

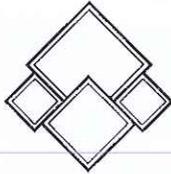
Horaires site de Cugy (enfants)

Lun – mar – jeu – ven : 12h15-13h45
Lun – jeu : 15h00-16h00

Horaires site de Morrens (enfants)

Lun – jeu : 15h15-16h30

Fête du village



ACOF

Froideville – 5 novembre 2017

FÊTE DU VILLAGE

en faveur de l'Association du Centre œcuménique

Jour de fête avec
Célébration œcuménique (9.30h)

Puis Grand brunch campagnard (dès 10.30h)

Avec tombola, concours, Boum-Karaoké pour les enfants et lâcher de ballons

- **Merci de réserver bon accueil aux personnes qui passeront à votre domicile récolter des lots (produits alimentaires, produits de toilette, vin, bons, argent) pour les différentes activités de la fête.** Si personne n'a eu le temps de passer chez vous, vous pouvez appeler le 079 795 35 86 ou apporter ce que vous avez préparé le jeudi 2 novembre de 14h à 19h à la Grande Salle.
- Venez découvrir la **fabrication des merveilles** le jeudi 2 novembre à 14h00 à la Grande Salle. Une belle expérience !
- Si vous êtes gourmand et bon pâtissier, **nous apprécierons vos spécialités maison** que vous pouvez déposer le dimanche 5 novembre dès 9h à la Grande Salle.
- Et bien sûr, nous recherchons toujours des bénévoles pour les différentes tâches liées à cette fête. Merci de faire signe à un des responsables si vous pouvez donner un coup de main.

Un grand merci à vous tous qui permettez cette fête !

Pour le comité d'organisation de la Fête du village :

Claire-Lise Boillat (079 795 35 86)

Olivier Martin (079 203 29 92)

Une plaquette avec les annonces publicitaires et le programme détaillé sera distribuée tous-ménages. Soyez-y attentifs et conservez-la. Elle vous sera utile pour le concours qui aura lieu le 5 novembre à la Grande Salle.

Fenêtres de l'Avent



Chaque soir, du 1er au 24 décembre, grâce à vous, une nouvelle fenêtre s'illuminera dans notre village.

Le principe est simple :

- Vous choisissez une date (avec une date de remplacement s'il y a trop de monde pour le même jour).
- Vous annoncez votre participation **avant le 25 novembre** à :
- Claire-Lise Boillat, 079 795 35 86 ou boillatmaclai@citycable.ch
- Vous décidez une fenêtre de votre maison/appartement et l'éclairez dès la date choisie.

- Si vous avez envie d'offrir thé, vin chaud ou autre à la date choisie, vous le signalez lors de l'inscription, en indiquant la tranche horaire pendant laquelle vous ouvrez votre porte.

La liste des fenêtres éclairées sera envoyée à tous les participants et affichée dans les commerces du village, aux piliers publics et sur le site Internet de la commune de Froideville.

Organisation : Association du Centre œcuménique

Le loto du FC Froideville-Sports

Le FC Froideville-Sports se fait un plaisir de vous convier à son traditionnel LOTO le samedi 11 novembre 2017 à la Grande Salle de Froideville.

La soirée s'annonce riche en magnifiques lots à gagner dans

une ambiance des plus sympa! Venez donc nombreux pour profiter de ce beau LOTO et ainsi promouvoir un sport, mais aussi des équipes au top!



Vous pouvez dès à présent acheter vos abonnements d'une valeur de CHF 50.–

en faisant une précommande sur notre site internet

www.fc-froideville-sports.ch ou par l'intermédiaire de l'un de nos joueurs ou encore directement sur place le jour J!

Ouverture des portes à 19h00 & Début du LOTO à 20h00

LE FC FROIDEVILLE-SPORTS A BESOIN DE VOUS, NOUS VOUS ATTENDONS NOMBREUX POUR JOUER AVEC NOUS

Un petit jeu sans conséquence

La troupe de théâtre
L'Espérance de Froideville vous présente

un petit
jeu
sans
conséquence

De Jean Dell et Gérard Sibleyras

Mise en scène Olivier Schmid et Catherine Tencalla
Avec Laetitia Cuendet, Michel Sauty, Valéry Martin, Daniela Castan, Thierry Etienne

Vendredi 17 et samedi 18 novembre 2017 à 20h15 - Dimanche 19 novembre à 17h30
Jeudi 23, vendredi 24 et samedi 25 novembre à 20h15

Grande Salle de Froideville

Réservations dès le 3 octobre au 079 662 82 36 dès 18h30, à l'épicerie Mille-feuilles à Froideville ou sur www.aglagla.ch

« Claire et Bruno forment un couple modèle. Au cours d'une réunion entre amis, par provocation, ils vont feindre la séparation. Jeu dangereux ou sans conséquence? La copine, le cousin et un ancien « ami » qui refait surface ne manqueront pas de mettre leur grain de sel (ou de sable?) dans les rouages des relations humaines. Une comédie drôle et tout en finesse, à déguster sans modération! »



Fête des 30 ans de la Ludothèque et inauguration des nouveaux locaux, Samedi 30 septembre 2017

Voici que notre fête est déjà terminée, l'aventure continue...

MERCI à nos autorités communales pour leur soutien indéfectible depuis 30 ans...
MERCI à toutes celles et tous ceux qui de près ou de loin nous aident à faire vivre la ludothèque

Il est vrai qu'avec un nom comme ça, elle ne peut que faire plaisir à tout le monde : LA RECRE

Nous rappelons aussi par ce billet nos heures d'ouverture :

- Mardi 15h00 à 17h00
- Mercredi 8h20 à 11h45
- Samedi 9h30 à 11h30
- Fermeture pendant les vacances scolaires

Toute l'équipe de la Ludo vous souhaite un bel automne et vous invite à son traditionnel



Marché de Noël ! Samedi 2 décembre de 9h à 12h

Venez découvrir nos nouveaux locaux au **Chemin du Bas-de-la-fin 3C** (en face de l'école) à Froideville et faire quelques emplettes pour préparer la saison festive !

- Couronnes de l'Avent, arrangements floraux et décorations de Noël originales et faites main
- Pâtisseries, tartines... et soupe à la courge (également à l'emporter, pensez à votre récipient !)

La recette du marché nous permet d'acquérir de nouveaux jeux à l'an nouveau. **Merci d'avance !**



Lors du Nouvel-An 2018, vous ne prendrez pas une ride de plus dû au temps qui passe ... Vous pourriez même rajeunir !

La Jeunesse de Froideville vous propose un retour en enfance en vous présentant son souper de Nouvel-An, sur le thème des « dessins animés ». Alors venez parés de vos plus beaux déguisements, et passez cette dernière nuit de l'an 2017 avec nous.

Au menu :

Salade accompagnée de son saumon fumé

Fondue vigneronne à gogo

Dessert

Café / Thé / Digestif

60CHF/personne

*Spaghetti party pour les enfants, 1.-/année d'âge jusqu'à 12 ans.
Une boum sera organisée pour occuper vos « minions » jusqu'à 23h59.*

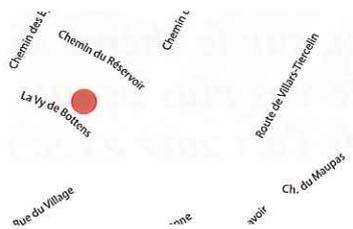


A votre disposition dès maintenant à Froideville.

NOUVEAU
Bancomat
à Froideville

Vous avez la possibilité de retirer dès maintenant de l'argent liquide CHF et EUR, 24h/24 à notre bancomat.

Si vous n'êtes pas encore en possession d'une carte, commandez-en une adaptée à vos besoins !



Emplacement :
La Vy de Bottens 2
1055 Froideville



Banque Raiffeisen du Gros-de-Vaud
Tél. 021 886 20 40
gros-de-vaud@raiffeisen.ch
www.raiffeisen.ch/gros-de-vaud
Agence de Froideville: tél. 021 886 08 45

RAIFFEISEN
Ouvrons la voie

MILLE FEUILLES

Votre magasin d'alimentation ouvert 7/7 à Froideville depuis 1992

Grand choix de produits :

Boulangerie, fruits et légumes, fromages à la coupe, viandes, presse, vins/bières, boissons, tabac



Rejoignez-nous !

Au plaisir de vous accueillir prochainement !

Mille-Feuilles

Kalbfuss Alain
Ch. Du Maupas
1055 Froideville
021 881 55 54

Horaires d'ouverture :

Lu-Ve 06h30 – 12h30
14h30 – 18h30
Sa 06h30 – 14h30
Di 06h30 – 12h30





eds services et nettoyaiges

www.edsnettoyage.ch

076 297 47 08



Immobilier
Expertise

Patricia Perroud

Brevet Fédéral d'Experte en estimations immobilières
Courtière certifiée USPI

079 365 10 30

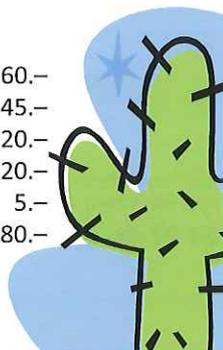
La Vy de Bottens 5
1055 Froideville / VD

021 731 54 64
info@immobilier-expertise.ch
www.immobilier-expertise.ch

INSTITUT YOMANIELS

EPILATION :

| | |
|--------------------------------------|------|
| Jambes entières + aisselles + bikini | 60.- |
| Demi-jambes + aisselles + bikini | 45.- |
| Lèvres + aisselles + bikini | 20.- |
| Teinture des cils | 20.- |
| + sourcils | 5.- |
| Soins du visage | 80.- |
| (AVS : Fr. 65.-) | |



1055 Froideville - Tél. 021 881 25 27

Nouveautés de l'été 2017

Mes glaces bios attendent une fine bouche !

Une trentaine de parfums à commander

5% de rabais avec la carte bioconsommateurs

Livraison gratuite dans un rayon de 15 km



Thierry Niederhauser
Derrière la Ville 6 - 1055 Froideville

www.aucoingourmand.ch Natel : 079 519 95 64

ERGO-HYPNO

Pour augmenter l'indépendance et/ou l'autonomie dans votre vie quotidienne, adaptation, moyens auxiliaires et/ou pour gérer vos douleurs chroniques, surmonter le stress, l'anxiété, les peurs,...

Les prestations d'ergothérapie sont prises en charge par l'assurance maladie pour autant qu'elles soient prescrites par un médecin.
Les séances d'hypnose dépendent de l'assurance complémentaire.

Praticienne
en Hypnose
Ericksonienne
Rééducation
Réadaptation
Ergothérapie

Rachel Thomet • Rte de Closel 2d • 1055 Froideville • rachelgnature@gmail.com • T +41(0)79 661 36 17

Agenda 2017

| | | |
|--|---------------------------------|-------------------|
| Novembre 5 | Kermesse – fête du village | Grande salle |
| Novembre 11 | Loto FC Froideville | Grande salle |
| Novembre 17, 18, 19, 23, 24 et 25 | Soirées théâtrales | Grande salle |
| Décembre 2 | Marché de Noël de la Ludothèque | Ludothèque |
| Décembre 2, 3 | Marché de Noël – Anima Villa | Grande salle |
| Décembre 9 | Souper de la Cagnotte | Café de la Poste |
| Décembre 17 | Noël villageois – ACOF | Centre œcuménique |
| Décembre 31 | Nouvel An – société de Jeunesse | Grande salle |

Date du dernier Conseil communal 2017

Mardi 12 décembre

Agenda 2018

| | | |
|--|--|--------------|
| Janvier 13 | Repas des aînés – ACOF | Grande salle |
| Février 9, 10, 11, 14, 16 et 17 | Soirées de chant – L'Espérance | Grande salle |
| Mars 9 | Repas de soutien – FC Froideville Sports | Grande salle |



Vente de bois de feu

Du bois de feu sera disponible provenant de nos forêts. Veuillez adresser vos commandes, au moyen du bulletin ci-dessous, au Greffe municipal, 1055 Froideville ou par fax au n° 021 881 22 38.

COMMANDE DE BOIS DE FEU

Bois de feu feuillu à CHF 80.00 le stère : _____ stères **uniquement livré en bûches de 1 mètre**

Bois de feu feuillu long à CHF 40.00 le stère : _____ stères **uniquement en vrac**

Livraison : oui non

Nom et adresse : _____

Tél. : _____

Signature : _____

Remarque éventuelle : _____

Prix de livraison (à portée de grue) : CHF 25.00 le stère